

ART. 108.

D. Lussier de Terrebonne a remis \$4549, à Gault Frères et Cie., de Londres, sur mon ordre et pour mon compte, ci. 4549.00

----- *Du 26 Avril.* -----

ART. 109.

J'ai remis à T Paré de St. Eustache \$4500, sur l'ordre et pour le compte de E. Pelletier de Québec, ci. 4500.00

ART. 110.

J'ai versé chez J. Prévost de Montréal \$4890, pour le compte et sur l'ordre de Jourdan de Montréal, ci. 4890.00

----- *Du 27 Avril.* -----

ART. 111.

J. Prévost de Montréal est venu verser chez moi \$4008.90 pour le compte et sur l'ordre de T. Paré de St. Eustache, ci. 4008.90

ART. 112.

J'ai reçu de S. Côté de La Pointe aux Trembles \$1009.15, pour le compte et sur l'ordre de D. Pataut de Varennes, ci. 1009.15

ART. 113.

J'ai reçu de Gault Frères et Cie., de Londres l'ordre de payer pour compte à B. Gamache de Vaudreuil la somme de \$3034, ci. 3034.00

----- *Du 29 Avril.* -----

ART. 114.

J'ai acquitté mon billet de \$1900, ordre Jourdan de Montréal, échu, ci. 1900.00

ART. 115.

B. Gamache de Vaudreuil m'a soldé son billet de \$1541, à mon ordre, échu ce jour, ci. 1541.00